

**Muslima Voyages**

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES  
Business Center  
Immatriculée à DUBAÏ  
LICENCE N°45000185

**Contact & Informations**

Lundi - Jeudi : 09h - 19h  
Vendredi : 09h - 12h  
contact@muslimavoyages.com

Facture Numéro	FAC-0796
Facture Date	16 avril 2024
Date échéance	12 septembre 2024
<b>Total à payer</b>	<b>0,00 €</b>

**A l'attention de**

Dilek KILICASLAN  
dilekilicaslan@live.fr

Retrouvez les photos de votre villa plage [via ce lien](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	<b>Vols A/R ETIHAD AIRWAYS</b> Départ de Genève le 7 octobre 2024 à 10h40, arrivée le 8 octobre 2024 à 09h30 aux Maldives (escale 5h00 à Abu Dhabi), Retour le 15 octobre 2024 depuis les Maldives à 19h05, arrivée à Genève le 16 octobre 2024 à 07h45 (escale 4h35 à Abu Dhabi).	1 444,00 €	1 444,00 €
1	<b>Hotel</b> VILLA NAUTICA 7 nuits villa deluxe plage avec piscine privée all inclusive + transferts en speedboat inclus 8 au 15 octobre 2024 2 adultes	4 506,00 €	4 506,00 €

Sous Total	5 950,00 €
Tax	0,00 €
Payé	-5 950,00 €
<b>Total à payer</b>	<b>0,00 €</b>

La réservation devra s'effectuer pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre carte bancaire

soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire).

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet [www.muslimavoyages.com](http://www.muslimavoyages.com).

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.

---

Payé